

Image not found or type unknown



Don et succession familiale

Par **steph45**, le **05/01/2016** à **17:53**

bonjours a la mort de ma mère mon père ma fait un don que j'ai déclaré j'aimerais savoir si au décès de mon père cette somme est enlever de mon héritage sachant que j'ai une sœur? De même lors de la vente de la maison de mon père nous avons racheter moi ma sœur et celui ci un appartement aujourd'hui nous devons le revendre est ce que je peux demander l'argent que j'ai refusé sur ma part vis a vis de l'héritage de ma mère pour le mettre en commun pour l'achat de l'appartement
merci de votre aide